



# PROCES-VERBAL

## COMITE DIRECTEUR REGIONAL

### VENDREDI 13 AVRIL 2018

<b>PRESENTS :</b>	Mrs BAILLY Jean Pierre – BALAT Gaël - COCAUD Armel – COLENO David – CORVAISIER Jocelin – DENIS Luc – DUPONT Jean Michel – FIEVET Benoît – GUYON Christophe - LEROUX Maxime – MORINIERE Fabien –SALMON Julien – TESSIER Michel.  Mmes DESCLOSAYES Françoise - LEVALLOIS Aline – PASCO Sandrine – TRIBOTE-PAUGAM Françoise
<b>EXCUSES :</b>	Mrs CONCILLE Christophe – DURET Bernard – FOURNIER Bernard – LAIRET Alain – MICHON Bernard – OLIVIER Yannick – SERRAND Thomas - SORIN Nicolas  Mme FAUCHARD Agnès
<b>ABSENTS :</b>	Mrs BOUCHE Arthur – DELAUNAY Lucien – SOLON Gérard
<b>INVITES :</b>	Mrs BRICARD Samuel – PHILIPPE Jacques – ALLARDI Christophe – LIGONNIERE Antoine – MOULLEC Thierry – SUPIOT Yannick  Mme GRATTON Pauline
<b>INVITES EXCUSES :</b>	Mrs NICOLAS Philippe – MECKES Charles – SIMONNET Damien – BALIELLO Pierre Laurent

#### Ouverture par le Président

Le Président ouvre la séance en accueillant notre Président d'honneur, Yannick SUPIOT qui a été réélu à la tête du C.R.O.S. des Pays de la Loire et lui passe la parole.

Yannick SUPIOT évoque la forte baisse du CNDS cette année (-23%). Une motion contre les orientations ministérielles 2018 du CNDS a été signée par le Président du C.R.O.S. et les présidents des C.D.O.S. Jean-Michel DUPONT a également signé cette motion. Il indique que depuis 4 ans, notre région est toujours impactée par la baisse du CNDS, plus que d'autres régions. Malgré la baisse, notre région tire toujours son épingle du jeu et obtient les meilleurs résultats. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la région Pays de la Loire a voté contre les orientations du CNDS.

Jean Michel DUPONT a assisté à une réunion des présidents de ligue, le 30 mars à Paris. Cette réunion était principalement axée sur les AG Electives des nouvelles ligues.

Il annonce qu'il a fallu désigner un Président de Ligue pour la validation des actions de zone. Michaël LEBRETON (Président Ligue Bretagne) a été désigné pour notre zone jusqu'en 2020.

Le Président informe qu'il proposera au comité directeur juste après l'Assemblée Générale de désigner Bernard FOURNIER comme Secrétaire Général Adjoint et Président de la Commission Technique Régionale et Maxime LEROUX comme Secrétaire Général. Il informe avoir pris cette

décision à la suite de la demande de Benoît FIEVET de ne plus assurer la Présidence de la Commission Technique. Benoît FIEVET indique qu'il continuera à œuvrer pour la Ligue mais dans d'autres fonctions.

Une réunion des Présidents et Secrétaires Généraux des Ligues et des Comités aura lieu à REDON le Samedi 05 Mai.

Le Président poursuit son intervention en détaillant son activité :

- 13 dossiers CNDS emploi ont été déposés pour notre discipline : 11 clubs, 1 pour le CD44 et 1 pour la Ligue.
- Le contrat de partenariat / mécénat avec le CIC OUEST a été signé pour 3 saisons.
- La réunion de Colosse aux pieds d'argile le 15 mars aux Herbiers a rencontré un franc succès, 70 personnes étaient présentes.
- Les « défis du sport » à Limoges du 21 au 23 mars 2018, où nous avons pu réfléchir sur l'avenir du sport, la gouvernance, les équipements, le haut niveau.
- Rencontre avec les clubs de la CTC NANTES ERDRE CARQUEFOU, de VERTOUBASKET et du BC SAINT PAUL REZE sur les engagements en U18 Féminines
- Nos sélections U15 ont obtenu la 1<sup>ère</sup> place au T.I.M. de Saumur.

La Ligue va candidater à l'organisation des phases finales du TIL U15 en 2019 en partenariat avec le club de ETOILE ANGERS BASKET et le Comité du Maine et Loire. Ce tournoi se déroulerait pendant le Week end de l'ascension.

Jean Michel DUPONT indique que notre pôle ne disposera plus de salle le mercredi après-midi à partir de septembre en raison des travaux dans le gymnase Victor Hugo qui auront lieu toute l'année scolaire. Nous espérons que la ville de Nantes trouvera une solution.

Etant donné la baisse des fonds publics et autre autres les crédits du CNDS, Julien SALMON demande si les postes des CTS pour notre ligue seront impactées. Jean Michel DUPONT lui indique que pour l'instant, la mise à disposition des CTS reste telle quelle.

### **Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 16 Février 2018.**

Le procès-verbal n'ayant fait pas fait l'objet de remarque particulière, il est adopté.

### **Informations du Secrétariat Général - Assemblée Générale**

Maxime LEROUX rappelle que l'Assemblée Générale se déroulera le 16 juin 2018 à CHATEAU GONTIER.

Il indique que la décision de modification statutaire prise lors de l'Assemblée Générale 2017 est caduque, les statuts n'ayant pas été transmis dans les délais et une nouvelle résolution est à présenter au vote suite aux directives fédérales.

Egalement, le Président indique qu'il souhaite modifier l'exercice comptable de notre structure.

Maxime LEROUX propose de soumettre les résolutions suivantes à l'Assemblée Générale :

**PREMIERE RESOLUTION** : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des nouveaux statuts qui lui ont été soumis, approuve la modification des statuts de la Ligue dans toutes ses dispositions.

**DEUXIEME RESOLUTION** : L'Assemblée Générale, en conséquence de la résolution qui précède, approuve l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale. Par dérogation, les dispositions statutaires relatives à la composition et l'élection du Comité Directeur n'entreront en vigueur que lors du prochain renouvellement des instances dirigeantes, soit en 2020.

**TROISIEME RESOLUTION** : L'Assemblée Générale, en conséquence de la première résolution, approuve l'entrée en vigueur des nouveaux statuts à l'issue de la clôture de la présente assemblée générale. Par dérogation, le prochain exercice comptable s'étendra du 1er mai 2018 au 31 mai 2019.

Le Comité Directeur approuve la mise au vote des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Jacques PHILIPPE se demande si la modification de l'exercice comptable ne va pas entraîner un décalage de l'assemblée générale. Maxime LEROUX l'informe que les statuts obligent actuellement que l'Assemblée Générale se déroule avant le 15 juillet.

### **Retour sur le comité directeur fédéral et RH Ligue**

- Intervention de Jean Pierre SIUTAT sur Paris 2024 et le club 3.0 : est-ce une opportunité ou une menace ?
  - o Nous devons moderniser nos offres et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel afin de ne perdre de licenciés.
  - o Le projet de performance fédéral reste une de nos missions principales
  - o La baisse des financements publics ne doit pas être compensée par une hausse des tarifs : Un travail sur les dépenses, les actions et les niveaux de service doit être entrepris (séminaire des dirigeants en novembre à TROYES, le 24 et 25 novembre)
  - o Développement du 3X3 à l'image du tennis français  
L'ambition fédérale est de passer de 1500 à 10 000 tournois (pour rappel un tournoi 3x3 de 6 équipes = 1h30)  
Démarrage par le niveau départemental le 1<sup>er</sup> nov. 2018.  
Jérôme PRIGENT a été désigné comme responsable du pôle opérationnel 3x3.
- Adoption des dispositions financières (augmentation de la part fédérale des licences)
- Adoption du projet NM1

- Catégorie U18 F en championnat départemental et régional. Une proposition sera faite par la FFBB pour créer ce championnat à tous les niveaux.
- Maintien de la place supplémentaire en U15 F Elite pour notre Ligue.
- IRFFBB : Il faut mettre en place un comité régional stratégique. L'institut de formation devra organiser un stage JIG. Pour notre ligue il aura lieu le 26,27 & 28 août 2018 à La Pommeraye (49)
- Statut du technicien
- La Commission de Discipline : Bascule de tous les dossiers pour la prochaine saison 2018-2019, à partir du 1er juillet 2018. Le diaporama fédéral est présenté. A noter, qu'il n'y aura plus de sanction disciplinaire pour 4 fautes techniques.

**RH ligue** : Le Bureau régional a validé le recrutement de Pauline GRATTON au poste de directrice territoriale à partir du 1<sup>er</sup> septembre. Le recrutement a été acté suffisamment tôt pour lui permettre de préparer la saison prochaine.

La répartition des tâches administratives sera revue à la suite de la création du poste de directrice territoriale, de la régionalisation de la discipline et de l'intégration des désignations des officiels.

Julien SALMON demande si la Ligue va créer un poste pour la gestion des dossiers disciplinaires. Le Président lui indique qu'une nouvelle répartition devrait permettre de ne pas créer de poste.

Françoise DESCLOSAYES estime pour sa part que l'organisation future est encore floue.

### **Point sur le projet immobilier**

Jean Michel DUPONT et Aline LEVALLOIS ont rencontré M. BOUTRY, l'expert-comptable de la Ligue pour un budget prévisionnel sur 5 ans.

Une rencontre avec la directrice des sports de la ville de Saint Herblain et de M. BACLE de SMC2 a également eu lieu. La Ville de Saint Herblain sera de nouveau rencontrée le 26 avril. Le compte rendu de cette réunion est présenté aux élus.

Le Président prévoit que le Comité Directeur se prononce sur le projet et sur l'emprunt de 500 000 € au prochain Comité directeur le 30 mai 2018, ensuite projet de validation du projet en Assemblée Générale.

La Ville céderait l'ensemble de la parcelle, y compris les 2 bâtiments présents aujourd'hui. La ligue construira une salle de convivialité qui se subsistera à la salle actuelle.

Jean Michel DUPONT a demandé à SMC2 de faire un devis en intégrant une salle de convivialité de 150m<sup>2</sup> et un bureau au niveau du gymnase. Cela éviterait d'agrandir le siège administratif actuel.

Pour donner suite à une question sur la présence de gradins ou non dans la salle, le Président indique qu'il n'y aura pas de compétition dans cette salle.

Fabien MORINIERE indique que la durée du contrat avec la ville sera importante.

## **Echange sur le niveau d'arbitrage de nos championnats**

Jean Michel DUPONT introduit la discussion en expliquant que la Ligue reçoit de plus en plus de mail sur le comportement du corps arbitral.

Sandrine PASCO explique qu'elle a pu constater des comportements d'arbitres inadmissibles.

Un débat s'engage sur le niveau général des officiels.

Samuel BRICARD explique qu'il est possible que le niveau global ait baissé, car, de nombreux arbitres ont grimpé d'un échelon rapidement.

Maxime LEROUX indique que le Président ou le Secrétaire Général peuvent saisir la commission de discipline si des faits inadmissibles sont portés à leur connaissance.

Un débat s'engage sur la difficulté des clubs à « recruter » des arbitres.

Yannick SUPIOT estime que l'attitude des arbitres au niveau régional se dégrade, plus aucun échange n'est possible. Néanmoins, pour lui, être arbitre aujourd'hui c'est beaucoup de contraintes. La formation actuelle est-elle efficace ? Il va falloir « réinventer » la formation.

Samuel BRICARD pense que la mise en place de « diplôme » à tous les niveaux est un frein pour l'arbitrage.

Une proposition est faite : revenir à une formation commune arbitres/entraîneurs

## **Réflexion sur la caisse de péréquation**

Jean Michel DUPONT a confié à la commission sportive et la commission des officiels une mission de réflexion sur la mise en place d'une caisse de péréquation. Nous sommes à ce jour la seule ligue de France à ne pas avoir de Caisse de Péréquation.

L'étude présentée par Jean Pierre BAILLY indique qu'il n'y a pas, actuellement, de disparité importante entre les équipes.

La Ligue Régionale ne mettra pas en place la caisse de péréquation la saison prochaine.

## **Dispositions financières et proposition C.R.O.**

Aline LEVALLOIS propose la modification des dispositions financières dont les points principaux suivant :

Licences : Augmentation de 0.30 euros de la part ligue.

Forfait Coupe Territoriale Qualificative : 500 euros en ½ finale, 700 euros en finale.

Discipline : Ouverture de dossier : 180 euros / 3<sup>ème</sup> faute technique : 75 euros.

Un débat s'engage pour la mise en place d'une pénalité pour la 4<sup>ème</sup> faute technique. Le Comité Directeur décide la mise en place d'une pénalité de 100 euros.

La C.R.O. propose d'intégrer la participation des groupements sportifs à la formation des officiels dans le prix de l'engagement des équipes :

Pour ce faire, il est proposé d'intégrer la somme de 55 € à l'engagement des équipes en championnat régional, avec une indication (participation à la formation des officiels).

A savoir qu'il n'y aura pas de facturation sur la formation des officiels dans la saison.

**Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.**

## **Tour des Commissions**

### ***Commission Médicale - Christophe GUYON***

---

#### **I – SURCLASSEMENTS SAISON 2017/2018**

##### SURCLASSEMENTS SAISON 2017/2018 Au 12/04/18

PAR CD	TRAITES	INCOMPLETS	POURCENTAGE
CD44	97	10	10,31%
CD49	73	11	15,07%
CD53	51	3	5,88%
CD72	24	0	0,00%
CD85	123	5	4,07%
TOTAL	368	29	7,88%

#### **II – DOSSIER MEDICAL ARBITRE**

À la suite du mail que Christophe GUYON a adressé au Dr DANNELE Bernard sur la procédure arbitrage, nous avons établi le tableau récapitulatif.

Ce tableau est à respecter pour la saison 2018/2019 (tableau ci-joint en annexe).

Tous les certificats doivent être signés par un médecin agréé sauf pour les arbitres clubs de – 35 ans.

Les arbitres régionaux et championnat de France seront traités par la ligue. Les arbitres départementaux seront traités par les comités départementaux comme les arbitres clubs.

<b>ARBITRES SAISON 2017/2018 au 28/09/17 du 12/04/18</b>						
	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85	TOTAL
DOSSIERS TRAITES	252	54	40	51	119	516
DOSSIERS INCOMPLETS	14	5	2	9	10	40
POURCENTAGE	5,56%	9,26%	5,00%	17,65%	8,40%	7,75%

### **III – MEDECINS AGREES**

Le recrutement de médecins agréés était une priorité de la FFBB, et le travail de recrutement fait par la FFBB a porté ses fruits.

CD44	⇒ 16
CD49	⇒ 20
CD53	⇒ 6
CD72	⇒ 4
CD85	⇒ 8

Cette augmentation sera nécessaire et sans doute insuffisante dans 2 ou 3 départements (Sarthe, Mayenne et Vendée) pour respecter les nouvelles directives fédérales arbitrales avec le passage quasi systématique par un médecin agréé. Il est rappelé aux arbitres de prendre rendez-vous rapidement pour pouvoir valider leur dossier arbitral dans les temps.

### **IV – ARBITRES CLUB**

La Commission a interrogé les différents comités pour savoir le nombre d'arbitres club qu'ils avaient, nous allons leur demander de préciser leur réponse en distinguant les arbitres de plus de 35 ans et de moins de 35 ans pour pouvoir évaluer la charge supplémentaire de travail pour les médecins agréés.

	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85
- 35 ANS	265				
+ 35 ANS : MA	81				
TOTAL	346	282	124		330

#### **Commission Sportive - Jean Pierre BAILLY**

---

Jean Pierre BAILLY rappelle ensuite les différentes dates des manifestations de fin de saison :

**Finales Inter-Région** : Samedi 19 Mai 2018 à JUB JALLAIS

**½ finales Coupe des Pays de la Loire – R.Demiannay** : Samedi 19 Mai 2018 à TESSOUALLE et BRISSAC AUBANCE.

**Finales Jeunes** : Samedi 26 Mai 2018 à MONTAIGU

**Finales Séniors** : Dimanche 27 Mai 2018 à BELLEVIGNY

**Finales Coupe des Pays de la Loire – R.Demiannay** : Samedi 02 Juin 2018 à SAVENAY.

Il présente une première version du calendrier général 2018-2019.

La Commission Sportive a reçu une demande du Comité du Maine et Loire pour l'organisation d'un tournoi qualificatif au championnat régional début septembre.

La Commission Sportive est favorable à la proposition, avec une date butoir au 02/09 et le début des championnats le dernier Week end de septembre. Ce système sera proposé à l'ensemble des comités départementaux.

Les Week ends TOP 8 et Automnales seront gelés.

Au niveau des descentes de NM3, l'impact de la réforme de la NM1 est positif, nous aurons moins de descentes en championnat régional.

### **Commission Technique - Benoît FIEVET / Thierry MOULLEC**

---

#### **Formation du joueur/ses :**

Thierry MOULLEC rappelle la problématique pour le pôle masculin de ne plus pouvoir disposer du gymnase Victor Hugo le mercredi après midi pour la saison prochaine.

2 jeunes de la Ligue intègrent le Centre Fédéral, il s'agit de BAL Adama et RUPERT Rayan.

Au niveau du recrutement des jeunes au pôle, l'ensemble des familles sollicitées ont répondu favorablement.

Nos sélections U15 iront disputer au Temple sur Lot un tournoi qualificatif au TIL National. Elles affronteront les sélections de Bretagne, Centre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine. Les 2 premiers du tournoi sont qualifiés.

Les formulaires d'engagement en Championnat de France Jeune ont été adressés aux Clubs le jeudi 12 avril. Notre ligue dispose de 5 places en U15M, U18 F et U18M, et de 6 places en U15F. Il n'y aura aucun changement sur les équipes participants à ces championnats.

Les visites U13 sont terminées, Thierry MOULLEC nous adressera le compte rendu prochainement.

Une réunion des entraîneurs U13 sera organisée le Samedi 26 Mai en marge des finales jeunes à MONTAIGU.

Un bilan précis et objectif du projet arbitrage U13 sera fait en collaboration avec Sonia CHESNAIS.

Les entraîneurs U15 et U18 des centres de formation ont été réunis pendant le CIC U14 à NANTES.

#### **Formation de cadres et Organisme de Formation (Antoine LIGONNIERE) :**

La période actuelle est chargée, c'est l'heure des évaluations, 80 candidats sont à évaluer.

Le jury régional pour le CQP se réunira le 18 mai. C'est la F.F.B.B. qui se prononcera sur les candidats en commission paritaire.

La formation Longo match est terminée. Le retour des participants est globalement satisfaisant.

11 personnes sont inscrites à la formation « discrimination » du mois de juin.

D.E. : La promotion actuelle se termine. Pour la prochaine session, les dossiers doivent être déposés avant le 16 avril. Les tests auront lieu en juin et la session débutera début juillet.



Pour le B.P., nous sommes dans une année de transition. Pour la prochaine session, les tests d'entrée auront lieu du 14 au 17 mai. Une quarantaine de candidats est attendue pour 20 places. 2 sessions de BP vont avoir lieu en même temps. La session actuelle se termine en Octobre, la prochaine en Mai 2019. C'est une volonté de recalculer les dates du BP pour que les diplômés puissent être sur le marché du travail au bon moment.

La DRJSCS a adressé ses félicitations à la Ligue lors de la réunion d'habilitation du BP.

### ***Commission Basket Jeunes et Nouvelles Pratiques - Fabien MORINIERE***

---

La finale Régionale du Challenge Benjamin(e)s s'est déroulée à INDRE, le 28 mars 2018 avec l'appui du club de INDRE BC et la participation de 4 apprentis en BP JEPS Basket.

Sur les 60 jeunes qualifiés, 26 garçons et 25 filles étaient présents. Les champions régionaux sont Maxime MORIT de la Roche Vendée et Célestine Secrétain de Angers UFAB. Nos champions représenteront la ligue lors des finales nationales du 21 avril prochain.

Pour la 1ère fois un tournoi 3x3 homologué blanc était organisé en parallèle, les jeunes ont été regroupés par équipes « département ». L'équipe de Loire-Atlantique a remporté le tournoi masculin et l'équipe de Vendée le tournoi féminin.

Prochain évènement à venir, le rassemblement des écoles françaises de mini basket qui aura lieu le 21 avril 2018 à MACHECOUL (44) en partenariat avec le club de SUD RETZ BASKET. 13 Clubs sont inscrits à cet évènement. La Ligue Régionale offrira 5 ballons à chaque club représenté.

### ***Commission des Officiels - Samuel BRICARD***

---

#### **Pour la partie OTM :**

- 4 OTM validés CF
- 2 OTM validés Région
- 4 échecs
- 1 absent pour maladie

#### **Pour la partie arbitres (sur un potentiel estimé de 60 candidats) :**

- 18 validés
- 6 échecs
- 3 absents

Pour rappel nous avons actuellement 205 arbitres régionaux pour un besoin de 240. La saison prochaine avec la refonte des championnats il y aura un besoin de 270 officiels arbitres.

Que ce soit OTM ou arbitres, il n'y a pas assez de candidats. La CRO rappelle que pour avoir de la masse à la base (niveau département), il faut que chaque groupement sportif forme et développe une école d'arbitrage. Cela fait partie des nouvelles prérogatives que doivent adopter les groupements sportifs vis à vis de la formation du licencié.

2 officiels Championnat de France de la Ligue participeront à un stage de perfectionnement sur le TIL U15 du Temple sur Lot, il s'agit de Marc Legeay et Clément Doublet.

3 OTM officieront sur les finales de coupe de France à l'Accord Hôtel Aréna. Il s'agit de Armel Collon, Lucie Ménard, Emmanuelle Poirier.

La CRO souhaite remercier le groupement sportif de Saumur Loire Basket pour l'accueil et l'organisation du TIM 2018 sur lequel un stage de perfectionnement était mis en place pour 20 arbitres.

Une formation de perfectionnement est encore au calendrier sur le tournoi U18 France de la Roche sur Yon qui se déroulera le 25 /26/27 mai 2018

La CRO organisera un stage de formation arbitres 3 x 3 dans le cadre du tournoi central de St Nazaire.

La plénière de la CRO aura lieu le vendredi 18 mai 2018.

### **Commission Equipements - Armel COCAUD**

---

La commission travaille actuellement sur les types de classement de salles pour le niveau National :

- Audit sur les dérogations en cours concernant les clubs actuels de championnat de France.
- Audit sur les futurs potentiels montants en NF3 et NM3

### **Questions Diverses**

Jocelin CORVAISIER rappelle que le Final Four Handibasket se déroulera le 26 & 27 mai 2018 à SAINT HERBLAIN. La ligue sera partenaire de cet évènement.

Luc DENIS informe que le CFA dont dépend la ligue tiendra son Assemblée Générale le 18 juin. La ligue a la possibilité d'être représentée au Comité Directeur dans le collège « organisme de formation ».

Maxime LEROUX rappelle qu'une élection complémentaire au Comité Directeur aura lieu lors de notre prochaine assemblée générale pour pourvoir au siège laissé vacant par Gilles DUMONT.

À la suite d'une question de Fabien MORINIERE, le Président indique qu'il a repris l'activité Communication / Partenariat avec Pauline GRATTON, également, Nicolas SORIN et Maxime LEROUX ont la main pour publier des informations sur Facebook. Jean Pierre BAILLY a repris la main sur la page « chef de délégation ».

Jean-Michel DUPONT rappelle la tenue de l'Open Central 3x3 à SAINT NAZAIRE. Une réunion de préparation a eu lieu avec le CD44 et le club de l'ABC Nazairien. Plusieurs tournois qualificatifs seront organisés dans la région, pour la grande partie d'entre eux, en Loire Atlantique.

Julien SALMON indique que sur la 1ère page de la Bande Dessinée distribuée aux élus ce soir, il y a une erreur sur le logo de la Sarthe. Cette coquille a été faite à la réalisation de l'affiche et n'a pas été rectifiée

Julien SALMON s'inquiète de l'absence d'une grande partie du directoire à la réunion de ce jour et se demande s'il y a un problème particulier. Le Président lui répond qu'il n'y a aucun problème, chacun des membres du directoire excusé l'est soit, pour raison personnelle, soit, pour des missions fédérales.

La séance est close à 23h00.

***Le Président de la Ligue,***

***Jean Michel DUPONT***

***Le Secrétaire Général Adjoint,***

***Maxime LEROUX***



De nos 2 adresses dans votre région  
2, rue de l'Évêché à Nantes  
12, rue de la Batillière au Mans



[www.peaksports.fr](http://www.peaksports.fr)

